



Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique
Quarante-deuxième session
Bonn, 1^{er}-11 juin 2015

Point 3 de l'ordre du jour

**Programme de travail de Nairobi sur les incidences
des changements climatiques et la vulnérabilité
et l'adaptation à ces changements**

**Programme de travail de Nairobi sur les incidences
des changements climatiques et la vulnérabilité
et l'adaptation à ces changements**

Projet de conclusions proposé par la Présidente

1. L'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) a accueilli avec intérêt le rapport sur les progrès accomplis dans l'exécution des activités inscrites au programme de travail de Nairobi sur les incidences des changements climatiques et la vulnérabilité et l'adaptation à ces changements, établi pour la session¹.
2. Le SBSTA a pris note avec satisfaction des contributions aux travaux du programme de travail de Nairobi que continuaient d'apporter ses organisations partenaires, désormais au nombre de 304 et représentant un large éventail de compétences, de connaissances et d'expérience en matière d'adaptation.
3. Le SBSTA a également pris note avec satisfaction des contributions des Parties et des organisations partenaires du programme de travail de Nairobi à l'élaboration d'études de cas sur les bonnes pratiques et les enseignements à retenir concernant les processus de planification de l'adaptation intéressant à la fois les écosystèmes, les établissements humains, les ressources en eau et la santé, et les processus et les structures propres à relier la planification de l'adaptation au niveau national et la planification de l'adaptation au niveau local. Ces études de cas seront soumises pour examen à sa quarante-troisième session (novembre-décembre 2015)^{2,3}.

¹ [FCCC/SBSTA/2015/INF.2](#).

² Voir document [FCCC/SBSTA/2014/2](#), par. 24.

³ Sous la conduite de la présidence du SBSTA, le secrétariat a invité les Parties et les organisations partenaires du programme de travail Nairobi à contribuer à l'élaboration de ces études de cas. À ce jour, le secrétariat a reçu au total 45 contributions de Parties et 118 contributions d'organisations partenaires.

4. Le SBSTA a constaté qu'il était important de renforcer la collaboration et les liens entre le programme de travail de Nairobi, d'autres secteurs d'activité pertinents et les organes constitués au titre de la Convention pour faire en sorte que la fourniture d'un appui sous la forme de connaissances dans le cadre du programme de travail de Nairobi contribue à améliorer les mesures d'adaptation.

5. Le SBSTA a dit attendre avec intérêt les échanges d'informations entre les Parties et les organisations partenaires du programme de travail de Nairobi qui auraient lieu pendant le neuvième Forum des coordonnateurs du programme de travail de Nairobi, organisé parallèlement à sa quarante-troisième session, et a encouragé le secrétariat à continuer d'étudier des moyens de renforcer le caractère interactif de ces échanges.

6. Le SBSTA a remercié l'Union européenne, le Japon et la Suisse de leur appui financier à la mise en œuvre des activités prévues dans le cadre du programme de travail de Nairobi.
